Tendances culturelles et socio-économiques du Québec contemporain

(Extraits)

Simon Langlois
Département de sociologie
Université Laval

Décembre 2002

Rapport de recherche soumis au ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

106-06657/

Table des matières

(extraits)

I Les structures sociales 4

1.1 Le poids du centre 4
1.2 Un vieillissement annoncé 5
1.3 Croissance accélérée du nombre de ménages 6
1.4 Les régions 8
1.5 Immigration et ethnicité 10
1.8 Les conditions masculines et féminines 12
1.9 Redécoupage des statuts sociaux 14
1.10 Effets d'âge et de génération. 15
Conclusion 16

II Les genres de vie 18

2.1 Vers une nouvelle culture post-familiale 18
2.2 Diversité des modes de vie 19
a) Régression du mode de vie familial
b) Le couple sans enfant à la maison
c) Les types de familles changent
Conclusion 27

III Le nouvel État providence 28

3.2 Une nouvelle dépendance 28
3.3 Inégalité et pauvreté 29
3.4 Déclin du centre ? 31

IV Le système des besoins 33

4.1 Une nouvelle culture matérielle 33

4.2 Structure des besoins 37
4.3 Évolution temporelle des besoins 38
4.4 L'échelle de qualité 41
4.5 Plaisir et satisfaction personnelle 42
4.6 Extension des aspirations 43
4.7 Des besoins non uniformes 44
4.8 Convergence entre sociétés 45
4.9 Différenciation sociale des besoins. 46

V Les valeurs 48

5.1 Les valeurs sont-elles relatives? 48
5.2 Importance accrue des valeurs matérialistes 49
5.3 L'égalité, valeur importante dans la culture québécoise 52
5.4 Les aspects valorisés dans le travail sont en train de changer 52
5.5 Individualisation et montée de l'individualisme 54

I

Les structures sociales

1.1 Le poids du centre

Il est beaucoup question de baisse de la natalité ou de vieillissement de la population dans les journaux et les débats publics. Mais en ce début d'un nouveau millénaire, la population actuelle du Québec n'est cependant pas encore vieille tant en nombre absolu qu'en proportion relative si on la compare à un certain nombre de pays européens ou au Japon qui comptent des proportions plus élevées de personnes âgées de plus de 65 ans.

Il est vrai que la natalité a beaucoup baissé ces dernières décennies et que le vieillissement de la société s'annonce à l'horizon. Mais une troisième tendance démographique – pourtant d'importance majeure – retient moins l'attention des observateurs : le poids du centre. La population québécoise peut en effet être décrite comme étant une population mature. Autrement dit, le centre de la distribution de la population selon l'âge s'est gonflé à mesure qu'a vieilli la génération du baby-boom des années 1945-1960, une tendance qui va se poursuivre dans un proche avenir. Le vieillissement important de la société québécoise viendra plus tard et il s'accentuera dans une quinzaine d'années. Entre temps, c'est plutôt le centre de la distribution démographique qui pèse de tout son poids sur la société.

La tranche d'âge de la population la plus nombreuse a en ce moment 43 ans et les personnes qui se situent de chaque côté de cette catégorie modale (disons dans la fourchette des 38-50 ans) pèsent de tout leur poids dans la société et leurs comportements modèlent ce qui s'y passe. On le voit nettement dans la sphère de la consommation. Les fonctions de consommation les plus dynamiques (celles qui sont en croissance) reflètent le mode de vie de ménages au milieu de leur vie active, de ménages qui n'envisagent plus d'avoir d'enfants et de ménages qui entrent de plus en plus nombreux dans la phase du nid familial vide.

1.2 Un vieillissement annoncé

Si le Québec n'a pas encore une population vieille, la tendance au vieillissement est par contre nettement présente, comme on peut le voir à partir d'un certain nombre d'indicateurs.

a) Le nombre de décès a augmenté durant les années 1990. Il était autour de 45 000 par année durant les années 1980, et il se maintient autour de 54 000 au tournant de l'an 2000. Le taux de décès – mesure qui tient compte de la taille de la population – est maintenant de 7,3‰, contre 6,9‰ en 1990. Cette hausse traduit bien le début du vieillissement de la population au Québec.

b) La part des jeunes âgés de 0 à 14 ans a fortement diminué, passant de 35,4% en 1961 à 18,2% de l'ensemble en 1999, et celle de la population ayant atteint l'âge de la retraite est en croissance, notamment parce que l'espérance de vie augmente. Cette tendance va s'accélérer au début du

XXIe siècle de façon rapide, comme l'indiquent les projections de population faites par l'Institut de la Statistique du Québec: la part de la population âgée de 65 ans et plus va passer de 12,6% en 1999 à 21,1% en 2021, alors que la part de la population des jeunes (0-14 ans) va continuer à régresser lentement.

c) Conséquence de la diminution rapide de la natalité et de l'augmentation du nombre de décès chaque année, l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) de la population québécoise est en forte diminution. Cet accroissement naturel n'est plus que de 19 400 personnes (estimation pour l'année 2001) alors qu'il était proche de 50 000 en 1990. La diminution est importante. En 1960, l'accroissement naturel de la population était supérieur à 100 000 personnes. La chute rapide de l'accroissement naturel de la population est récente, car elle date de la deuxième moitié des années 1990. Celui-ci était d'environ 7‰ chaque année entre 1960 et 1990. Le taux a par la suite chuté rapidement à moins de 3‰ en dix ans. Après des années de forte croissance s'annoncent des années de hausse modeste de la population, qui seront suivies d'années de décroissance.

1.3 Croissance accélérée du nombre de ménages

Si la croissance de la population a fortement ralenti depuis quelques années, comment alors expliquer la crise du logement qui sévit dans les grandes villes du Québec ? N'y a-t-il pas ici un phénomène paradoxal ? Non. Le nombre de ménages a augmenté beaucoup plus rapidement que la population québécoise.

Il y a présentement un très net déséquilibre entre la lente croissance de la population totale du Québec et la progression beaucoup plus rapide du nombre de ménages. L'augmentation de la population en trente cinq ans a été de 38% et celle du nombre de ménages, de 137%. L'ISQ prévoit que la croissance des ménages sera trois fois plus importante que l'augmentation de la population dans les dix ans à venir, jusqu'en 2011.

Le ménage ne doit pas être confondu avec la famille. Un ménage est une unité de vie autonome et il faut faire une adéquation entre ménage et logement. Une personne qui vit seule forme un ménage, tout comme une famille comptant cinq enfants. Si la création de ménages augmente plus vite que la population, cela signifie que les individus vivent dans des unités de plus en plus petites et que celles-ci se multiplient. Quand un couple divorce par exemple et que les deux ex-conjoints occupent chacun un logement en propre, il s'ensuit que le nombre de ménages a augmenté sans que la population ne change pour autant.

Plusieurs facteurs expliquent cet écart entre population et ménages. La hausse du nombre de divorces et la migration des jeunes vers les villes ont contribué à la hausse du nombre de nouveaux ménages. L'aide de dernier recours est aussi un facteur qui a fortement encouragé la croissance du nombre de ménages depuis trente ans en permettant à des personnes démunies et vivant de l'aide de dernier recours de vivre seules, ce qui était presque impossible avant les années 1970. Enfin, le nombre de ménages multi-familiaux est en forte baisse, sinon en disparition, les membres apparentés de différentes familles préférant vivre séparément.

Mais le facteur le plus important est sans nul doute la mise en ménages des enfants des premières cohortes du baby-boom de l'après-guerre qui atteignent maintenant l'âge de quitter le foyer familial alors que leurs parents sont encore assez jeunes pour demeurer dans leurs maisons et leurs logements. Il s'ensuit une très forte pression sur la demande de logements et de maisons dans les villes, une demande qui va rester élevée dans les dix ou quinze prochaines années, le temps que les générations nées entre 1945 et 1960 quittent en forte proportion leurs maisons, ce qui ne viendra que plus tard.

La création de nouveaux ménages a été une source de croissance pour l'économie (plus de logements, achat de biens durables dans les foyers, etc.) malgré la faible croissance de la population totale. Elle est aussi porteuse d'une certaine illusion, l'illusion que la croissance économique se poursuit malgré la faiblesse de la croissance de la population totale.

1.4 Les régions

L'espace québécois se recompose. La décroissance démographique des régions éloignées apparaît plus nettement, de même que la mutation de l'espace habité autour de Montréal. Cette recomposition constitue l'un des défis majeurs du Québec contemporain.

D'après les données révisées de la population, quatre régions éloignées du Québec ont connu un certain dépeuplement depuis dix ans: la Côte-nord, la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, le Bas St-Laurent et le Saguenay-Lac St-Jean. La grande région de Montréal a aussi perdu une

partie de sa population au profit des régions adjacentes en forte croissance depuis 1991, soit au profit des Laurentides surtout (+18,3%) ainsi que Lanaudière (+15,4%), mais aussi au profit de régions en croissance modérée: Laval (+7,6%) et la Montérégie (+6,2%). La région de l'Outaouais est aussi en croissance démographique plus marquée (+9,4%). Ces cinq régions dynamiques sur le plan démographique ont augmenté leur poids respectif dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le Nord du Québec à cause de la forte fécondité des populations autochtones, mais il faut préciser que cette région est faiblement peuplée.

La population québécoise se concentre davantage dans les grandes régions métropolitaines, qui connaissent toutes (sauf celles de Chicoutimi-Jonquière et de Trois-Rivières) une croissance démographique plus forte que celle de l'ensemble. Le Québec est de plus en plus urbain et un peu moins de la moitié de toute sa population se retrouve dans la grande agglomération montréalaise. Par ailleurs, c'est la région métropolitaine de Hull qui croit le plus vite depuis dix ans, suivie par celle de Sherbrooke.

Les villes de Québec et Montréal ont souvent été dans le passé en compétition sur plus d'un plan. Cœur économique et culturel de la société québécoise, la RMR (Région métropolitaine de recensement) de Montréal est six fois plus peuplée que celle de Québec, la capitale politique. Plusieurs indicateurs montrent qu'il y a risque de déséquilibre encore plus marqué entre les deux RMR dans un proche avenir. Depuis quinze ans, la croissance de la population est plus rapide dans la région montréalaise que dans la région immédiate de Québec pour trois raisons. Tout d'abord, Montréal connaît un taux de natalité un peu plus élevé que la moyenne et surtout, plus

élevé que celui de la RMR de Québec, notamment parce que les familles immigrantes d'arrivée récente ont davantage d'enfants. Par ailleurs, la RMR de Québec attire moins d'immigrants internationaux et interprovinciaux que la métropole. Enfin, la mobilité géographique interne entre les régions québécoises favorise Montréal qui connaît un solde migratoire positif ces dernières années. Ces trois facteurs conjugués vont accroître dans un proche avenir l'écart de population déjà considérable entre les deux cités.

La région de Québec exerce de son côté un important pouvoir d'attraction sur d'autres régions dans sa propre périphérie et les régions éloignées à l'Est qui vient compenser les pertes de population qu'elle subit au profit de la grande région montréalaise. En fin de compte, ce sont les régions périphériques qui sont perdantes devant l'attraction qu'exercent Montréal et sa banlieue de même que la région immédiate de Québec.

1.5 Immigration et ethnicité

Le nombre d'immigrants qui se sont établis au Québec a été de 37 498 au cours de l'année 2001 et il a dépassera les 40,000 en 2002. Le gouvernement québécois a annoncé son intention de hausser les quotas admissibles à l'entrée au cours des prochaines années. Le Québec n'a accueilli cependant que 15% du nombre total d'immigrants qui ont choisi de vivre au Canada alors qu'il recevait environ 20% des immigrants canadiens dans les années 1960, ce qui contribue fortement à l'affaiblissement de son poids démographique dans l'ensemble danadien. Le Canada est en effet l'un des pays qui reçoit le plus fort contingent d'immigrants chaque année dans

le monde, ce qui implique que le Québec, comme société, doit se comparer à celle qui est l'une des plus performante sur ce plan.

En accueillant plus de 30 000 nouveaux immigrants chaque année, la société québécoise apparaît comme l'une des plus ouverte à l'immigration si on la compare à d'autres sociétés comparables. Elle accueille plus d'immigrants au prorata de sa population que la France, par exemple. Une étude de l'Institut de la statistique du Québec a même montré que *la proportion d'immigrants vivant en territoire québécois est plus élevée que celle qu'on observe aux États-Unis sur toute la période des cinquante dernières années* (Duchesne 2002).

Les nouveaux arrivants sont cependant largement concentrés dans la région montréalaise et la régionalisation des immigrants est encore bien timide. L'État québécois a élaboré une politique visant à mieux répartir sur son territoire les nouveaux arrivants, mais il faudra du temps pour contrer les forces qui amènent ces derniers à préférer l'agglomération montréalaise (marché du travail dynamique, proximité des proches, milieu multiculturel, etc.).

Le Canada compte maintenant 11,2% de sa population qui s'identifie comme faisant partie d'une minorité visible, ce qui reflète les mutations récentes de l'immigration internationale. Cette proportion est inférieure au Québec, qui ne compte que 6,2% de sa population se plaçant elle-même dans cette catégorie, presque toute concentrée à Montréal, où les minorités visibles représentent 12% de la population. Montréal se situe donc dans la

moyenne canadienne, mais loin derrière Toronto et Vancouver, où le tiers de la population fait partie d'une minorité visible.

L'origine nationale des immigrants qui entrent au Québec est fort diversifiée. La France vient au premier rang des pays qui ont fourni le plus fort contingent d'immigrants au cours des récentes années soit 8,8% de l'ensemble entre 1997 et 2001, suivie de la Chine (8,4%), de l'Algérie (7,1%), du Maroc (5,9%) et de Haïti (4,6%).

/ ... /

1.8 Les conditions féminines et masculines

La condition des femmes se transforme rapidement au Québec et cette tendance va en s'accélérant. Globalement, les femmes accentuent leur présence dans la sphère publique entendue au sens large: école et université, marché du travail, sphère du pouvoir, groupes de pressions, etc.

Les femmes ont déjà effectué un important rattrapage dans le contingent des diplômés, sauf en sciences pures où les changements ont été moins rapides. Elles occupent plus de place dans un grand nombre de professions et certaines d'entre elles se féminisent rapidement (médecine, droit, sciences sociales, administration). Les femmes accentuent aussi leur présence dans les entreprises, aux échelons supérieurs et moyens. Certains emplois restent fortement féminisés, mais cela ne signifie pas que toutes les femmes y sont concentrées. De même, plusieurs types d'emploi dans les faits occupés majoritairement par des hommes (dans la construction, les transports et

l'industrie lourde, notamment) où la situation est peu susceptible de changer à court terme. Les mutations observables dans la structure des emplois se font plus rapidement en haut de l'échelle, dans la catégorie des emplois supérieurs, professionnels, techniques et d'encadrement. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme et on peut s'attendre à un meilleur équilibre entre les deux sexes dans ce type d'emploi, mais elle paraît moins nette dans les emplois dits de niveaux inférieurs.

Les femmes ont aussi réalisé d'importants gains pour ce qui est de l'égalité des rémunérations et de l'équité en emploi. L'indicateur le plus connu et le plus cité – le rapport du revenu d'emploi moyen des hommes et des femmes – ne donne pas une idée précise de la situation. Au total, les femmes actives à temps plein retirent environ 70% de la rémunération moyenne des hommes. Il faudrait ici un long développement pour analyser et critiquer cette mesure, et pour en examiner d'autres. Signalons seulement que la présence de plusieurs générations de femmes masque en quelque sorte les gains réels des cohortes de femmes plus jeunes. Les écarts salariaux entre hommes et femmes sont beaucoup moins prononcés chez les plus jeunes, et moins prononcés aussi chez les femmes célibataires, ce qui illustre que la présence d'enfants affecte les revenus individuels. On sait aussi que les hommes à temps plein travaillent plus d'heures que les femmes en emploi à temps plein. Ceci dit, l'écart entre les revenus de travail des hommes et des femmes travaillant à temps complet persiste au total et la tendance à la réduction s'est arrêtée durant les années 1990.

/ ... /

1.9 Redécoupage des statuts sociaux

L'emploi est probablement le critère le plus important pour déterminer la place occupée par les individus dans la société. En conséquence, les mutations qui affectent le marché du travail apparaissent déterminantes pour expliquer comment évoluent les statuts sociaux. Durant les années 1950 et 1960, les grandes entreprises ont créé de très nombreux emplois bien rémunérés qui ont été occupés par des travailleurs, souvent peu qualifiés et formés par les entreprises elles-mêmes. Entrer à l'ALCAN, à la CIP, au CN ou chez GM permettait non seulement d'avoir un bon emploi et un bon salaire, mais aussi d'avoir accès à un mode de vie. L'emploi dans les grandes entreprises est maintenant en pleine mutation, et sa part est en décroissance dans l'ensemble de la société. Environ le tiers de tous les emplois se retrouvent dans les grandes entreprises comptant 500 personnes ou plus et cette proportion est en baisse depuis 25 ans (elle était à plus de 40 % au début des années 1970). C'est l'emploi dans les petites entreprises qui augmente le plus rapidement. Les grandes entreprises paient mieux leurs employés: elles versaient 44,8 % de l'ensemble des rémunérations en 1978, contre environ 40 % dans les années 1990. Si la part de l'emploi total augmente dans les PME, la part de l'ensemble des rémunérations que celles-ci versent augmente cependant beaucoup moins vite.

La stabilité en emploi, quelle que soit la taille de l'entreprise, est en baisse. En 1990, environ un travailleur sur deux occupait un emploi à temps plein toute l'année (contre 58 % en 1971). La précarité ne touche pas seulement les jeunes. Elle affecte aussi les femmes, les travailleurs plus âgés, et en proportion croissante les personnes qui ont entre 25 et 55 ans, soit

le groupe le plus susceptible de travailler à temps plein. Le modèle de l'emploi stable et régulier est donc en train de changer.

C'est dans le contexte de ces mutations qu'il faut situer les changements observables dans les statuts sociaux. La variance plus grande des situations sur le marché de l'emploi contribue à accentuer l'hétérogénéité sociale et la variance des positions occupées dans la société.

1.10 Effets d'âge et de génération

D'importants effets d'âge et de génération sont apparus dans la société québécoise au fil des ans, en continuité avec les grandes mutations sociales et culturelles qui ont marqué le Québec.

Donnons quelques exemples pour fixer les idées. Les taux de cotisations au régime de rentes du Québec viennent de connaître des hausses importantes au cours des dernières années. Cela signifie que les jeunes générations de travailleurs et de personnes actives vont payer davantage en proportion de leurs revenus gagnés comme cotisations à leur caisse publique de retraite que les générations précédentes.

L'effet de génération est très net dans le cas des revenus de travail des femmes. D'une cohorte à l'autre, celles-ci gagnent plus quel que soit l'âge et les courbes se juxtaposent sans se recouper. Ce résultat est important car il permet de nuancer le diagnostic souvent pessimiste porté sur les différences de revenus entre hommes et femmes établies à partir d'enquêtes transversales.

/ ... /

***

La chute de la fécondité des couples et la hausse du taux de décès conduiront rapidement à moyen terme à une stagnation de la population québécoise, puis à une régression. Les effets de la dénatalité se font déjà sentir dans le système de l'éducation. La diminution du nombre de naissances – maintenant autour de 72 000 par année – entraînera encore la fermeture de nombreuses écoles. La dénatalité commence maintenant à toucher les cégeps et les universités. Elle se fera sentir plus nettement au cours des prochaines années et il faudra donc rationaliser tout le secteur de l'enseignement supérieur. Les cégeps en région seront les premiers touchés et sans une masse critique d'étudiants il sera difficile d'y maintenir toute la gamme des programmes actuellement offerts. Les institutions du secteur de la santé, profondément bouleversées depuis le milieu des années 1990, devront encore s'adapter à la présence d'une population vieillissante dans les années à venir.

On commence seulement à réfléchir aux conséquences des mutations importantes à venir dans la démographie québécoise et aux implications de la dépopulation sur la vie des régions, sur les institutions, sur la croissance économique. La dépopulation est déjà bien présente dans plusieurs régions du Québec et celle-ci ne fera que s'accélérer comme le donne à penser l'examen de la pyramide des âges en Gaspésie, au Saguenay-Lac-St-Jean et ailleurs. Elle affectera plus tard d'autres régions. Les grandes villes seront moins touchées parce que les jeunes y migrent, mais elles doivent aussi

s'ajuster. Le regroupement de municipalités à Montréal et à Québec n'est pas étranger à la perspective nouvelle qu'imposera la démographie dans les années à venir. Gérer la décroissance en dehors des grands centres urbains exigera une plus grande concertation que la gestion de la croissance des années 1960.

/ ... /

II

Les genres de vie

2.1 Vers une nouvelle culture post-familiale

Gérard Bouchard a analysé dans Quelques arpents d'Amérique (1996) le rôle central qu'a joué la famille dans l'organisation sociale de la société québécoise, un rôle observable aussi dans les sociétés neuves. La famille y était un lieu de production de biens et de services pour ses membres et elle les établissait dans la vie active, un processus à ne pas confondre avec ce qu'on appellera plus tard l'entrée sur le *marché du travail* qui présuppose des règles différentes. La famille assurait aussi le bien-être de ses membres et elle était centrale dans l'organisation sociale. L'étude de Chantal Collard (1999) sur la famille dans un village de la région de Charlevoix va dans le même sens, confirmant le rôle central qu'elle joue dans l'organisation sociale au cours de la période 1900-1960.

Jusqu'à récemment encore, il était à peu près impossible pour les célibataires de vivre en dehors de la famille ou en dehors d'une communauté (la plupart du temps religieuse). L'avènement de la société industrielle, le développement du système scolaire, la mobilité sociale et la montée de l'État providence – entre autres facteurs – ont amené ce qu'on pourrait appeler la

défamilialisation de la vie quotidienne (Shorter 1977); Dagenais 2000). J'ajouterai que la société de consommation marchande – en fait le marché des biens et services marchands – a aussi joué un rôle central dans ce processus de défamilialisation de la vie quotidienne en rendant possible la vie en unité plus restreinte.

/ ... /

2.2 Diversité des modes de vie

a) *Régression du mode de vie familial*

L'un des changements majeurs observés dans la morphologie sociale est sans contredit la régression du mode de vie familial. Il serait erroné d'avancer que la famille est en train de disparaître ou de devenir marginale, loin de là. Nous soutenons plutôt que la famille a perdu de son importance comme cadre de vie des individus depuis deux ou trois décennies. Ceux-ci ne vivent plus une part aussi importante de leur vie *en famille*. Ils connaissent plutôt divers épisodes de vie plus ou moins longs en dehors du cadre familial qui n'encadre plus de manière aussi étroite qu'auparavant leur vie quotidienne.

Il s'agit là d'un changement majeur qui s'est effectué lentement et qui a été moins bien analysé que les mutations qui ont affecté les formes même de vie familiale, mutations qui sont maintenant beaucoup mieux connues (familles reconstituées, familles monoparentales, etc.). Les modes de vie familiaux et non familiaux sont de plus en plus diversifiés, tant sur le plan

synchronique – coupe transversale – que diachronique, c'est-à-dire au cours du cycle de vie des individus et sur longue période.

Nous distinguerons cinq types de ménages dans lesquels vivent les individus :

- La famille (avec enfant présent à la maison);
- Le couple sans enfant;
- Les ménages de personnes non apparentées;
- Les ménages de personnes seules;
- Les communautés.

Sur le plan transversal (ou photo instantanée, si l'on veut), les couples avec enfant présent au foyer représentent le tiers d'entre eux au Québec (toutes les données qui suivent valent pour 1996). Cette donnée à elle seule révèle bien l'ampleur des changements survenus en quelques décennies seulement. L'unité de vie typique dans la société n'est plus le couple entouré d'enfants, n'est plus la famille.

Les couples sans enfant présent représentent une catégorie de ménages en forte croissance et ils comptent pour 22,4% du total en 1996. Nous reviendrons sur ce type de ménage plus loin. Si l'on additionne les couples avec et sans enfant présent, on note un autre changement majeur: les couples ne forment plus que la moitié des ménages environ. La vie de couple tout comme la vie familiale en présence d'enfant ne sont donc plus des modes de vie aussi dominants. On ne peut plus parler de norme contraignant les modes de vie, qui paraissent au contraire plus éclatés.

Trois types de ménages quasi inexistants il y a encore cinquante ans se partagent maintenant la moitié des unités ou des ménages. Les familles monoparentales regroupent un ménage sur dix, les ménages non familiaux un peu moins et les personnes seules composent plus du quart des ménages du Québec.

Après cette description de l'ensemble des ménages, qu'en est-il du mode de vie des individus ? Si les ménages formés de personnes seules représentent le quart de tous les ménages, on n'y trouve cependant que 10,8% de tous les individus, ou encore 15,2% des adultes. Plus de la moitié des Québécois (52,5%) vivent dans des familles biparentales et c'est le cas de 80% de tous les enfants, mais de seulement 40,0% des adultes. Les ménages bi-familiaux représentent le tiers de tous les ménages, certes, mais ils regroupent encore plus de la moitié de la population totale. Une personne sur dix vit dans une famille monoparentale, soit 6,4% des adultes et 20% des enfants. Enfin, le quart des adultes (27%) vit dans un couple seul et 11% dans des ménages non familiaux.

Nous pouvons tirer trois conclusions de cet examen des unités de vie.

Tout d'abord, l'enfant occupe un espace plus limité qu'auparavant dans la vie des adultes parce qu'ils en ont moins. Seulement 46,4% des adultes vivent en présence quotidienne d'enfants dans leur ménage. Les adultes de la première moitié du siècle passaient la majeure partie de leur vie à s'occuper d'enfants, après avoir eux-mêmes été élevés dans des familles nombreuses. Le rapport à l'enfant est l'un des changements majeurs qui caractérise les modes de vie contemporains.

Ce qui frappe ensuite dans ces données, c'est le fait que les individus vivent finalement dans des unités de très petite taille, très souvent seuls ou encore en couples. Les couples qui ont des enfants en ont peu et leurs ménages sont donc aussi de taille réduite. À cela s'ajoute la mobilité des modes de vie au cours du cycle de vie: la probabilité de vivre une certaine période de temps plus ou moins prolongée dans une unité de taille réduite est très élevée.

Signalons enfin qu'il existe maintenant une distance plus grande entre le mode de vie des individus et le mode d'occupation de l'espace habité, ce dernier apparaissant davantage fractionné. C'est là une conclusion fort importante qu'il faut tirer de cet examen des statistiques. Familles et ménages ne se recoupent plus aussi étroitement, ce qui a des implications pour les politiques municipales ou les politiques publiques de l'État (système de garde, politiques de santé, etc.).

b) Le couple sans enfant présent à la maison: un mode de vie en croissance

Avant les années 1930, les individus vivaient presque en totalité en familles. Les ménages multifamiliaux représentaient une proportion non négligeable et très peu de personnes vivaient seules. Les célibataires vivaient avec d'autres personnes ou encore en communauté. La famille nucléaire s'est imposée avec l'avènement de la société de consommation et l'urbanisation accélérée. Puis, on a assisté à la croissance du nombre de ménages formés de personnes vivant seules dans les années 1960 et 1970.

Avec les années 1990 s'impose un nouveau type de ménages qui gagne en importance et croit plus vite que tous les autres: le couple sans enfant présent à la maison. L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité sont les deux facteurs qui ont causé la forte croissance de ce type de ménages. À côté des personnes vivant seules et des familles avec enfants présents à la maison s'impose donc une nouvelle catégorie modale de ménages qui ont des comportements de consommation et des habitudes de vie différentes des autres dont on commence à découvrir l'importance et les caractéristiques propres.

Il y avait 1 640 535 couples au Québec en 1996. Au total, 40% d'entre eux n'avaient pas d'enfant présent à la maison. On retrouve dans ces couples plus d'un adulte sur quatre au Québec (précisément 27%) et ils comptent pour plus d'un ménage sur cinq. Le mode de vie en couple sans enfant présent est donc devenu en quelques années un mode de vie important sur le plan statistique, au moins aussi important que le mode de vie en solitaire qui a davantage retenu l'attention. La proportion des couples sans enfant présent est en hausse et il est à prévoir que le phénomène deviendra plus important dans les années à venir. À noter enfin que ces couples ont aussi de plus en plus tendance à vivre en union libre.

Parallèlement à ces deux changements - progression du mode de vie en solitaire et de la vie en couple - la proportion des individus vivant en famille régresse. Près de 80 % des individus vivaient dans ce type d'unités en 1971, contre 65% vingt ans plus tard. Ce changement est marqué car il s'est effectué durant un court laps de temps et il touche en fait un très grand nombre de personnes. Il y a quelques générations, la grande majorité des adultes

passaient la majeure partie de leur vie en présence d'enfants et d'adolescents, le plus souvent d'ailleurs en nombre élevé. *Il y a maintenant une dissociation grandissante entre la vie de couple et la vie de parents.* Le couple sans enfant présent acquiert une importance accrue comme mode de vie typique, entre la famille d'un côté et les ménages formés de personnes seules de l'autre.

c) *Les types de familles changent*

La famille est par ailleurs encore le milieu de vie important, mais moins de la moitié des adultes s'y retrouve, les autres vivant dans des unités non familiales au sens strict. Mais comment définir la famille? Répondre à cette question est devenu complexe, on le sait. Nous proposons plutôt de caractériser la famille comme une unité dans laquelle se trouve au moins un enfant présent. Bien entendu, un couple dont les enfants n'habitent plus au foyer forme encore une famille, mais nous préférons du point de vue sociologique parler d'un couple sans enfant présent pour en caractériser les modes de vie. Les modes de vie changent avec le départ des enfants et il paraît en conséquence nécessaire de distinguer les familles et les couples sans enfant présent. Dans ce cas, la famille devient un réseau et non plus une unité de vie au sens strict. En fait, il s'agit là d'une mutation majeure qui n'a pas assez retenu l'attention. La famille au sens sociologique a maintenant deux formes bien distinctes: la famille institution -- celle dans laquelle l'enfant est en interaction quotidienne avec ses parents ou au moins l'un d'eux -- et la famille réseau, celle qui est formée de liens maintenus entre membres consanguins appartenant à des unités de vie différentes. La famille réseau recoupe ce qu'on appelait autrefois la famille étendue.

Quatre changements majeurs ont marqué la famille contemporaine: l'avènement de la famille à parent unique ou à parents vivant séparément (familles monoparentales), la mutation du type d'union conjugale entre les parents, la chute du nombre d'enfants qui affecte la fratrie et la recomposition des familles après une rupture d'union.

Considérons d'abord la montée de la monoparentalité. Au total, 24% des familles avec enfant présent sont monoparentales, ce qui représente une hausse d'environ 20% depuis dix ans. Ce type de familles continue de croître à un bon rythme. Les études montrent que les relations entre conjoints séparés ont changé au fil des années. La garde partagée est plus fréquente et il semble que les difficultés et divergences entre parents -- forcément présentes dans les cas de divorces et de rupture -- sont gérées de manière moins conflictuelle qu'il y a quinze ou vingt ans. Les pères assument aussi plus fréquemment la garde des enfants, mais les femmes sont encore plus nombreuses à le faire.

Second changement majeur en cours: la mutation de l'union entre parents. Si les familles monoparentales comptent pour le quart des familles avec enfant présent, on y trouve seulement le cinquième de tous les enfants, simplement parce qu'elles en ont moins que les familles qui comptent deux parents présents au foyer. La majorité des enfants (64,5%) sont donc élevés par des couples mariés et 15,3% par des couples vivant en union libre. Avec la montée de la monoparentalité, le changement le plus marqué depuis dix ans est sans doute l'augmentation de la proportion des familles bi-parentales dont les parents vivent en union libre. Mais cette statistique en coupe transversale ne donne pas une bonne idée de l'ampleur du phénomène. Cette

tendance à vivre en union libre va s'accentuer dans l'avenir, car les jeunes couples se forment davantage en dehors des liens du mariage. La majorité des naissances surviennent maintenant dans les unions libres et à mesure que les unités familiales formées de personnes plus âgées vont se transformer, la proportion des familles dont les parents vivent en union libre va augmenter.

Troisièmement, la taille moyenne des familles avec enfants présents continue de décroître avec la dénatalité. Un enfant sur quatre est maintenant élevé dans une famille à enfant unique et ce modèle de famille à enfant unique est en hausse. L'historien E. Shorter qualifie ce type de familles de triade, pour bien montrer que la position de l'enfant y est différente, celui-ci étant minoritaire devant deux adultes, sans interaction avec un frère ou une sœur, le plus souvent avec un nombre limité de cousins. La famille à deux enfants est en quelque sorte devenue la norme, comptant pour 45,1% de l'ensemble. Un peu moins de trente pour cent (29,2%) des enfants ont au moins deux frères ou sœurs. Ces chiffres portent sur les enfants présents, et ils ne prennent pas en compte le départ éventuel d'un enfant qui a quitté le foyer. Ils sous-estiment quelque peu la taille réelle du nombre d'enfants que les couples ont eus, mais ils en donnent plutôt une vue d'ensemble des caractéristiques des familles sur le plan transversal, au moment du recensement.

Enfin, il existe peu de données statistiques d'ensemble sur les familles recomposées. D'après l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada menée en 1995, celles-ci compteraient pour 8,6% de l'ensemble des familles, soit 2,6% avec enfant commun et 6% sans enfant commun.

/ ... /

****

Nous retiendrons de cet examen trois constats.

Premièrement, les ménages sont maintenant de taille nettement plus réduite. Davantage de personnes vivent seules ou en couples sans enfant présent, et les familles sont aussi de taille réduite. Les gens ont à leur disposition davantage d'espace en moyenne dans les logements et les maisons, notamment dans les banlieues anciennement constituées (dans les années 1960 et 1970 par exemple).

Ensuite, malgré la faible croissance de la population, le nombre de ménages continue de croître à un fort rythme, ce qui explique la forte hausse de demande de logements et la crise qui sévit en ce moment dans les grandes villes. La hausse tendancielle du divorce que nous avons constatée ajoute aussi de la pression sur la demande en la matière.

Enfin, il faut noter la variété et la diversité des modes de vie familiaux et non familiaux dont les individus seront amenés à faire l'expérience. La famille reste fortement valorisée par les individus et elle reste une référence majeure dans la société (nous y reviendrons plus loin) mais le mode de vie en famille au quotidien n'occupe plus un part aussi grande dans la vie de chacun. L'expérience du contact quotidien avec des enfants, notamment, occupera désormais un espace plus restreint au cours du cycle de vie.

III
Le nouvel État providence

/ ... /

3.2 Une nouvelle dépendance

Certaines classes d'âge dépendent des autres pour leur entretien quotidien et leur survie. C'est le cas des enfants et des personnes âgées, qui sont à la charge du reste de la population. Le rapport de dépendance – qui est mesuré par le rapport du nombre de jeunes et de personnes de 65 ans ou plus sur la population âgée de 15 à 64 ans – caractérise la part qu'occupe cette population dépendante dans l'ensemble. Le rapport de dépendance va augmenter mais seulement après l'année 2011, alors qu'il devrait atteindre le haut niveau observé dans les années 1950 et 1960.

Dans les années cinquante, les personnes dépendantes étaient surtout des enfants qui n'avaient pas de ressources économiques propres; dans les années 2000, les personnes dépendantes seront de plus en plus des personnes âgées possédant pour la plupart un patrimoine, ce qui affectera l'impact socio-économique de la dépendance. Le pouvoir économique des personnes âgées, qui est déjà considérable, ira en s'accroissant dans les années à venir car il est connu que l'épargne privée est largement concentrée dans le groupe

d'âge au dessus de 50 ans. Le rapport de dépendance doit donc être interprété avec précaution car une partie importante des personnes âgées auront des moyens financiers pour assumer les coûts de leur entretien à la retraite, ce qui était différent pour les enfants dans les années 1950.

Il faut aussi ajouter qu'une partie des personnes ayant dépassé l'âge de la retraite pourront rester actives sur le marché du travail ou encore effectuer des travaux non rémunérés, à titre de bénévoles par exemple, ce qui n'en fait pas une classe d'âge ayant le même type de dépendance que celle des jeunes dans une société marquée par une forte natalité. Enfin, les coûts de santé vont augmenter plus rapidement que les coûts de l'éducation dans ce type de société vieillissante.

/ ... /

3.3 Inégalité et pauvreté

Durant les années 1960 et 1970, l'intervention de l'État a réussi à réduire les inégalités socioéconomiques entre les individus et entre les ménages par le biais de l'impôt sur le revenu et par la mise en place de différentes politiques de redistribution des revenus. Cette tendance s'est arrêtée à la fin des années 1970. Durant les années 1980, l'action de l'État a tout au plus neutralisé l'action de facteurs qui, autrement, auraient provoqué l'apparition de plus fortes inégalités tant entre les individus qu'entre les ménages.

L'inégalité devant l'emploi s'avère déterminante pour expliquer la hausse des inégalités observables durant les années 1990 (Beach et Slove 1996).

Mais deux autres facteurs s'ajoutent maintenant à ce dernier, ce qui a pour effet de rendre la situation encore plus complexe. D'un côté, le patrimoine des ménages - et en particulier des ménages les plus âgés - a considérablement augmenté. Or ces ressources sont très inégalement réparties: 20 % des ménages contrôlent plus de 80 % de tout le patrimoine. À ce facteur s'ajoutent les mutations qui caractérisent les modes de vie: double revenu, divorce, présence d'enfants, familles nombreuses, etc. Ainsi, le travail salarié des épouses a-t-il permis de combler les insuffisances du revenu individuel des maris pourvoyeurs durant les années 1980. En revanche, les familles monoparentales se sont retrouvées davantage déclassées - en termes relatifs - parce que un plus grand nombre de ménages ont pu compter sur au moins deux revenus (c'est le cas d'environ 60 % des ménages, ou de 80 % chez les plus jeunes ménages formés par deux conjoints).

La pauvreté caractérise la non satisfaction des besoins de base et des besoins qui permettent de mener une vie décente selon des normes minimales de vie en société telles que définies à une époque donnée. La pauvreté a donc à la fois un caractère absolu (satisfaction des besoins minimums) et un caractère relatif. La première dimension est elle-même difficile à définir car les besoins de base sont plus ou moins extensibles et changeant dans le temps. C'est ce qui explique que la mesure de la pauvreté pose de réelles difficultés et qu'elle soit l'objet de vifs débats publics.

L'inégalité renvoie quant à elle à la distance qui sépare les ménages à différents niveaux de revenus et à la distribution des ressources. Plus la distance sera étendue, plus grande sera l'inégalité ; plus la distribution des ressources sera concentrée en quelques mains, plus élevée sera l'inégalité.

Pauvreté et inégalité seront de plus en plus deux réalités distinctes dans les années à venir, avançons-nous comme hypothèse.

/ ... /

La croissance des inégalités pose un problème nouveau qui est maintenant largement discuté dans les milieux universitaires dans les grandes sociétés développées : la cohésion sociale. Les écarts trop grands sur le plan socioéconomique risquent en effet de miner la cohésion sociale et d'avoir des effets négatifs sur tous les plans de la vie en société (Jenson 1998).

3.4 Déclin du centre?

Dans une recherche effectuée avec deux collègues français, nous avons analysé la convergence des structures de consommation entre les classes socio-économiques entre 1969 et 1996 (Gardes, Gaubert et Langlois 2000). Nous avons observé une très grande variation de ces structures au cours du cycle de vie au sein des classes moyennes. À mesure qu'elles vieillissent, les situés au centre ont été en mesure de modifier assez radicalement leurs types de consommations, et partant leurs modes de vie. Il en va bien différemment des ménages pauvres qui ne peuvent pas espérer modifier leur situation en progressant dans les âges de la vie. Les ménages pauvres ont des patrons de consommation assez semblables quelles que soient les étapes du cycle de vie. La seule façon pour eux de modifier leur niveau de vie ou leurs patrons de consommation est de tirer profit des effets de périodes, c'est-à-dire de la

redistribution de la richesse collective que la société consent au fil des ans. Or, nous avons observé que les ménages de classe moyenne plus jeunes avaient au fil des années de plus en plus difficulté à modifier leurs structures de consommation au fur et à mesure qu'ils progressent dans leur cycle de vie. Cette conclusion est importante, car les classes moyennes sont celles dans lesquelles on observe le plus important effet cycle de vie. Il faudra attendre encore quelques années avant de voir si cette tendance va se poursuivre, mais elle est déjà bien présente dans les données disponibles et rien ne laisse supposer pour l'instant qu'elle va s'atténuer.

/ ... /

IV

Le système des besoins

4.1 Une nouvelle culture matérielle

Il est courant de distinguer deux types de besoins: les besoins primaires ou fondamentaux et les besoins empiriques définis par la demande solvable. Mais la définition des besoins était plus complexe, dans le contexte d'une extension du système de production, du développement technique et scientifique et de l'enrichissement des ménages. Le besoin est un système ouvert. Alexis de Tocqueville et Émile Durkheim ont bien noté le caractère expansif des aspirations qui rend presque impossible une définition que l'on pourrait qualifier d'objective des besoins, insistant plutôt sur l'impossible satisfaction complète des désirs.

La création de besoins dépend de plusieurs sources qui en affectent les contours. Pour fixer les idées, nous en mentionnerons quelques unes qui sont liées aux genres de vie et aux décisions des ménages.

1) Les modes de vie des unités de consommation – double revenu, vivre en solitaire, s'établir au centre-ville, en banlieue ou à la campagne – entraînent l'émergence de besoins et de systèmes de préférences différents.

2) La place dans le cycle de vie détermine quels types de besoins domineront : dépenses pour les enfants et la maison chez les jeunes couples,

dépenses pour l'éducation supérieures chez les couples d'âge moyen, frais de santé plus élevés chez les personnes âgées, etc.

3) Pour Hirschman (1983), les choix de consommation et les besoins sont induits par les décisions prises par les membres du ménage. Ainsi, la décision d'avoir deux enfants oriente-t-elle les besoins d'une famille pour des dizaines d'années. Lorsqu'elle choisit de vivre en banlieue – un choix lui-même marqué par un certain nombre de contraintes – une famille prend une décision qui va entraîner toute une série de besoins de consommation induits.

4) Enfin, il ne faudrait pas oublier l'aspect distinction puisque la consommation est aussi une activité porteuse de sens pour les acteurs sociaux.

Par ailleurs, l'innovation technique et la multiplication de l'offre qui résulte de la mutation du système de production ont contribué à modifier la définition du besoin au sein même des unités de consommation. L'analyse du lien entre innovation technique et consommation des ménages reste encore embryonnaire malgré l'énorme développement du système de production de biens durables, des biens non durables et de services. Le développement du système de production et l'innovation technologique ont joué un rôle moteur dans l'extension de la consommation marchande. Daniel Bell (1998) distingue cinq types d'exploitation technologique – l'exploitation des ressources, l'industrie légère, l'industrie lourde, le *high-tech* et les applications technologiques de la science – auxquels correspondent cinq types de biens de consommation: biens assurant la subsistance, biens correspondants aux besoins de base, biens liés aux désirs, biens discrétionnaires, biens de luxe.

L'offre marchande de produits de consommation n'est pas seulement marquée par la multiplication de petites différences ou par des changements de surface, de formes ou de couleurs afin de créer artificiellement des effets de mode et une sorte d'obsolescence planifiée. Ces petites différences sont bien présentes dans l'univers de la consommation marchande mais il faut aussi noter que l'offre est caractérisée par l'innovation technique qui amène sur le marché des produits très différenciés ou largement améliorés. Les premières générations d'ordinateurs personnels marquaient un net progrès par rapport aux machines à dactylographier, mais ils ont vite été eux-mêmes supplantés par de nouveaux appareils plus performants qui ont rendu les premiers obsolètes. Les appareils photos numériques qui sont disponibles sur le marché au moment d'écrire ces lignes présentent d'intéressantes possibilités nouvelles qui séduisent l'amateur de photographie, mais ils seront eux-mêmes sans doute vite remplacés par de plus performants dans un avenir rapproché. Il serait possible de prendre presque n'importe quel objet de consommation – depuis la bicyclette avec dérailleur sophistiqué, la canne à pêche en graphite, les vêtements *high tech* de sport d'hiver, les planches à voile, les stylos à bille, les automobiles informatisées, les raquettes de tennis, les cuisinières électriques, les dictionnaires et encyclopédies sur CD rom – pour observer une telle mutation des objets qui intègrent des performances techniques.

Mais les sociologues ont aussi montré qu'il fallait tenir compte des décisions des consommateurs en tant qu'acteurs sociaux pour expliquer la diffusion des biens. La Loi d'Engel, formulée il y a plus de cent cinquante ans, pose qu'existe une hiérarchie des besoins, la survie étant d'abord assurée

avant la satisfaction des désirs de confort ou de divertissement. Dans cette perspective, l'impératif économique domine et la part du budget consacrée à l'alimentation apparaît comme une mesure étalon du niveau de vie des ménages. «Plus une famille est pauvre, plus grande est la part de ses dépenses totales qu'elle doit utiliser pour se procurer sa nourriture», avance Engel. Lorsque les régimes communistes se sont effondrés, le niveau de vie moyen des ménages a fortement diminué et la part des budgets familiaux consacrée à la fonction alimentation a augmenté de manière considérable. Seule la croissance économique ultérieure l'a fait baisser, libérant des ressources pour la satisfaction de nouveaux besoins.

Le sociologue britannique Gershuny (1986, 1992) a cependant mis en évidence un second changement moins connu que la célèbre loi de Engel, en avançant que la *manière* de satisfaire les besoins dans les ménages changeait dans le temps, ce qu'il nomme l'innovation sociale. «C'est là qu'intervient la technologie, employée ici au sens large pour désigner les techniques en tant que telles et l'organisation sociale qui les entoure. Avec le temps, les manières de satisfaire les divers besoins peuvent changer et modifier ainsi la façon dont les ménages traduisent leurs besoins en demande de produits. Les domestiques, les billets de train, les places de théâtre sont relayés à présent par les appareils ménagers, les automobiles, les magnétoscopes » (Gershuny 1986, p. 38). Ce n'est pas seulement l'avènement du revenu discrétionnaire qui est à la source d'une transformation de la structure de la consommation, car la nature du besoin et la manière de le satisfaire doivent être distinguées. L'acquisition de biens durables performants sur le plan technologique permet aux ménages de produire eux-mêmes des services aux personnes.

Si ce qui précède est juste, on peut avancer l'hypothèse qu'une nouvelle culture matérielle s'impose dans les sociétés développées, mais aussi dans les autres sociétés qui le sont moins dans un contexte de mondialisation. De tout temps, les hommes ont fabriqué des objets qui les ont accompagnés dans leur vie quotidienne et leur vie de travail et les musées témoignent de l'importance de la culture matérielle dans les sociétés d'hier. L'homme et la femme contemporains vivent dans un monde encore davantage envahi d'objets de toute sorte. Béquilles de la vie et orthèses pour les uns, objets fétiches pour les autres, les objets produits dans la sphère marchande sont plus que cela. Ils sont devenus partie prenante de la vie de chaque individu, structurant les modes de vie et les genres de vie, comme le montrent le travail domestique et le divertissement au sein du foyer.

4.2 Structure des besoins

La structure des besoins des ménages a profondément changé au fil des ans, comme le révèle l'examen des principales fonctions de consommation. Pour l'illustrer, nous examinerons la distribution des coefficients budgétaires pour chacune de dix grandes fonctions de consommation sur une période de trente ans (de 1969 à 1999), donnant ainsi une vue d'ensemble de l'évolution de la structure moyenne des dépenses des unités de consommation que sont les ménages, pondérées pour tenir compte des changement dans leur taille (voir le tableau 1 en annexe).

Depuis les toutes premières enquêtes sur les dépenses des ménages, l'alimentation a toujours été la fonction de consommation la plus importante, occupant le premier rang dans la hiérarchie des besoins des ménages révélée

par les budgets. Il en était de même en 1969 au Québec, les ménages dépensant plus du quart de leur budget à se nourrir cette année-là (26,7%). Mais l'importance de cette fonction ne cesse de diminuer dans les budgets au fil des années, au Canada comme ailleurs dans le monde. L'examen des budgets de familles depuis trente ans révèle que la diminution du poids de l'alimentation s'est poursuivie jusqu'à la fin du siècle, la part de cette fonction tombant à 17,9% de l'ensemble des dépenses, ce qui représente une régression considérable de l'importance de ce poste budgétaire dont la conséquence a été d'augmenter de manière marquée la marge de manœuvre pour satisfaire de nouveaux besoins.

Une seule autre fonction connaît une diminution importante dans la structure des dépenses sur le long terme : l'habillement. Les dépenses pour l'habillement, tout comme celles pour l'alimentation, ont toujours été importantes dans les budgets des ménages depuis que les enquêtes existent, mais ce sont aussi celles qui, sur longue période, décroissent le plus vite en bonne partie parce que le coût réel des vêtements est à la baisse et parce que le taux d'inflation de ce bien de consommation est plus faible que celui des autres types d'objets consommés. Quatrième poste en importance dans la structure des besoins en 1969, la fonction habillement tombe au septième rang trente ans plus tard.

Les dépenses relatives au logement ont marqué plus que tout autre type la structure des besoins révélée par les budgets. Elles passent de 20,9 % de l'ensemble en 1969 à 28,6 % en 1999, ce qui représente une hausse considérable en une trentaine d'années. Plusieurs facteurs sont en cause pour expliquer cette évolution. ...

/ ... /

4.3 Évolution temporelle des besoins

On sait, sur la base de données transversales, que les individus plus âgés dépensent moins pour les biens durables et épargnent davantage. Mais est-ce bien le cas pour les cohortes nouvelles lorsqu'elles vieillissent? Les cohortes du baby-boom vont-elles se comporter comme les cohortes qui les ont précédées ou au contraire, vont-elles innover et si oui, comment? Cette question était centrale dans l'essai sur la *génération lyrique* de François Ricard (1992). Or, on commence à connaître empiriquement les comportements réels des premières cohortes nées après 1945 qui atteignent maintenant un âge mûr et s'approchent tranquillement de la retraite. Cet exercice est en lui-même intéressant car on utilise souvent les données transversales ventilées selon l'âge afin de prédire le comportement des générations futures en prenant pour acquis l'hypothèse qu'elles se comporteront comme les différents groupes d'âges actuels en vieillissant. C'est le cas dans les études de la consommation, lorsqu'on attribue à certains groupes d'âge des comportements donnés sur la base d'observations transversales.

Considérons d'abord l'alimentation, à cause de son statut d'indicateur de niveau de vie. Le poids que cette fonction budgétaire représente dans la structure des besoins des jeunes ménages est plus faible que dans tout autre groupe d'âge et il est au maximum dans le groupe des personnes les plus âgées (plus de 65 ans). et ce, de manière constante sur toute la période étudiée. De même, le coefficient d'effort pour l'alimentation augmente dans

le groupe d'âge 55-64 ans, ce qui est un indicateur de diminution du niveau de vie relativement aux autres dans ce groupe au cours des trente années examinées. Un effet de génération apparaît ici. Le rapprochement des ménages situés dans cette tranche d'âge avec celle dans laquelle se retrouvent surtout des retraités (après 65 ans) signifie que la diminution du niveau de vie qui est généralement associée à la retraite aurait tendance à se produire un peu plus tôt que par le passé dans le cycle de vie.

/ ... /

Que retenir de cet examen des évolutions temporelles des fonctions de consommation?

Trois fonctions de consommation convergent dans la structure des besoins des ménages selon le cycle de vie : l'alimentation, l'habillement et les loisirs. Les deux premières correspondent à des besoins fondamentaux qui sont de moins en moins différenciés selon l'âge dans les budgets des ménages. Une nouvelle fonction, les loisirs, émerge aussi dans la structure des besoins de manière indifférenciée selon l'âge au fil des ans, ce qui signifie que les dépenses pour les loisirs deviennent une norme partagée entre les ménages. Deux fonctions importantes se caractérisent par l'apparition d'un écart entre groupes d'âge dans les nouvelles générations : les dépenses pour le logement pèsent plus lourdement dans les budgets des jeunes ménages et celles pour les transports s'accroissent en importance relative dans les ménages plus âgés. Enfin, quatre fonctions de consommation typiques de moments précis dans le cycle de vie montrent des divergences entre générations. La part des dépenses encourues pour

l'éducation et la garde des enfants est en hausse dans la structure des besoins des jeunes ménages à la fin des années 1990 comparativement à ce qui se passait à la fin des années 1970, la place de la protection s'accroît en milieu de vie active au cours de la même période et la part de la santé et des dépenses diverses pèse plus lourd dans les budgets des ménages plus âgés à la fin des années 1990.

Il ressort de l'analyse que les conditions de vie des jeunes générations nées à la fin des années 1950 et dans les années soixante et soixante-dix sont plus difficiles que celles des générations qui les ont précédées au début de la vie adulte. Cette conclusion d'ensemble va dans le même sens que les travaux sur les générations au Québec publiés par l'Institut de la Statistique du Québec (H. Gauthier 1998). Ainsi, une chercheure de cet institut concluait une étude sur l'évolution des dépenses de consommation entre 1977 et 1992 en notant, à propos des jeunes ménages, que « l'effet des récessions se combine à une position moins favorable dans la chaîne des générations » (S. Jean 1998, p. 184).

4.4 L'échelle de qualité

Le consommateur contemporain mélange dans son approvisionnement le haut et le bas de gamme, d'autant plus que les produits dits bas de gamme ou *basic* ont amélioré leur qualité intrinsèque et notamment leur design. «Chacun s'approvisionne tout au long de l'échelle de qualité» avancent Herpin et Verger (2000, p. 35). Le cadre supérieur porte le jeans dans son jardin ou pour faire ses courses le samedi matin et l'étudiant peut posséder un téléphone portable coûteux.

4.5 Plaisir et satisfaction personnelle

Les sociologues expliquent les phénomènes de consommation comme étant une combinaison de l'utilité (confort, sécurité), de la distinction (style de vie, distinction, signes d'appartenance à un groupe ou à un groupement) et du plaisir (satisfaction, consommation hédoniste). Ces aspects constituent autant de raisons de consommer les objets, les acteurs sociaux associant ces raisons de diverses manières. À certaines époques ou dans certains contextes, la recherche de distinction l'emportera sur les autres raisons. Les travaux menés plus tard au XXe siècle ont montré que l'objet consommé ne l'était plus d'abord pour sa valeur-signe ou pour le prestige qu'il signifie. Lipovetsky (1987) avance que ce qui est visé dans la consommation contemporaine, c'est plutôt la satisfaction privée indifférente au jugement d'autrui. L'utilité et la distinction sont bien documentées en sociologie, mais le troisième ensemble de raisons – la recherche du plaisir et la satisfaction personnelle de besoins – l'est moins, et pourtant ce sont des aspects qui ont pris de l'importance au XXe siècle.

Dans un livre dont le titre rappelle le célèbre ouvrage de Max Weber – *The Romantic Ethic and the Spirit of Modern Consumerism* (1987) – Colin Campbell avance que la consommation n'est pas réductible à l'appétit d'un bien ou d'un objet mais il soutient qu'elle est liée au contraire au caractère insatiable des besoins, au désir sans fin qui trouve sa source dans l'expérience que les individus éprouvent du plaisir auquel est associé l'objet consommé. La consommation relèverait donc d'une logique hédoniste qu'il ne faut pas confondre avec la logique utilitariste. Le goût et le sens

esthétique, liés au départ à des motifs religieux, se sont vite sécularisés et ont été étendus à l'ensemble des objets de consommation.

4.6 Extension des aspirations

L'avènement d'un nouvel imaginaire social est parallèle à l'extension de la consommation marchande. La frugalité et la prévoyance caractéristiques des genres de vie paysans et ouvriers ont cédé le pas à la recherche du bonheur et du plaisir et à la jouissance immédiate. Acheter pour son plaisir ou pour satisfaire un nouveau besoin – ce qui était vu comme une imprévoyance téméraire à l'époque où la très grande majorité des familles étaient occupées à satisfaire leurs besoins de base – s'est peu à peu imposé comme une nouvelle norme de comportement. La recherche du bonheur – qui a été inscrite dans le préambule de la Constitution américaine par les protestants comme une finalité sociale (*the pursuit of happiness*) – est devenue un trait caractéristique de la société de consommation autant que la recherche de distinction qui a pu caractériser les anciennes classes bourgeoises. Avec le temps, le sentiment de privation chronique des familles ouvrières des villes s'est mué en aspiration à consommer toujours plus.

Easterlin (1973, 1987) a bien mis en évidence un paradoxe de type tocquevillien : plus le revenu individuel est élevé, plus grande est la satisfaction des individus vis-à-vis d'un certain nombre d'aspects, mais ce lien disparaît, dans une perspective temporelle, au niveau macrosociologique puisque l'augmentation du revenu moyen n'entraîne pas une augmentation parallèle du niveau de satisfaction moyen. Les aspirations grandissent à un rythme différent de celui des ressources disponibles pour les satisfaire. Les

contours de ce nouvel imaginaire social qui s'est mis en place en parallèle à l'émergence de la société de consommation restent à préciser.

4.7 Des besoins non uniformes

Les sociologues réfutent l'hypothèse de l'uniformité des besoins. Leur apport à l'étude de la consommation a montré que les goûts et les besoins des individus et des familles, même à revenus semblables, étaient différents et qu'une augmentation du revenu sur longue période ne conduisait pas nécessairement à une convergence des structures de consommation. Pour eux, les structures de préférence sont interdépendantes et les choix de consommation se font en référence aux paramètres qui définissent la position occupée au sein de la société. Les familles les moins fortunées consomment différemment des familles plus riches dont elles rejoignent le niveau de vie sur longue période.

L'hypothèse d'une divergence temporelle a été testée sur des données canadiennes par Gardes, Gaubert et Langlois (2000). Quand une fonction de consommation est dynamique temporellement, c'est-à-dire quand son coefficient budgétaire augmente rapidement lorsque le revenu croît entre deux périodes, la différenciation sociale est plus marquée et les ménages les moins favorisés ne peuvent pas rejoindre la structure de la consommation des ménages les plus riches. Les besoins et préférences révélées par les choix budgétaires sont donc différenciées transversalement mais aussi temporellement. La consommation change aussi de manière marquée au cours du cycle de vie des ménages, mais ce changement est davantage

prononcé dans les classes moyennes que dans les classes les moins favorisées ou les plus riches.

4.8 Convergence entre sociétés

La critique de l'américanisation du monde par le biais de la consommation est remontée à la surface à la fin du XXe siècle dans le contexte de la mondialisation des marchés, sous le thème de la *macdonalisation* du monde (voir les débats autour du livre de Ritzer 1992). Les États-Unis ayant été à partir des années 1920 la première société de consommation marchande de la planète, on a d'abord eu tendance à associer consommation marchande et civilisation américaine, ce qui n'est plus le cas. La qu estion de la convergence des consommations dans les sociétés développées reste ouverte, mais il est difficile de prétendre sur la base des travaux existants que le monde s'uniformise ou s'américanise. Les critiques de la mondialisation s'inquiètent du déséquilibre dans les rapports de force sur les marchés mondiaux entre les USA d'un côté et leurs autres partenaires commerciaux de l'autre, la France et le Canada défendant par exemple l'adoption de politiques commerciales protectionnistes dans le secteur des industries culturelles au nom de l'idée d'exception culturelle.

4.9 Différenciation sociale des besoins

Les modes de vie familiaux sont maintenant devenus une importante source de variation des conditions de vie, de la consommation et des besoins des ménages. Ces transformations sont lourdes de conséquences, notamment sur les inégalités entre individus et familles. La place qu'occupent les individus dans la société et leur niveau de vie ne seront plus seulement dépendants de l'emploi occupé. Le type de ménage dans lequel chacun vit sera aussi de plus en plus déterminant dans le processus de détermination du statut socio-économique.

Il paraît évident que ces changements dans les modes de vie entraînent de nouvelles formes d'inégalités. Si le travail salarié des femmes mariées a contribué à maintenir la croissance du niveau de vie des familles ou encore les a empêchées de connaître une détérioration de leur situation, il en résulte une conséquence importante pour les personnes seules, les familles monoparentales et les ménages qui ne peuvent compter que sur un unique pourvoyeur: leur niveau de vie réel n'a pu croître ou encore se maintenir à un niveau élevé à cause de l'absence d'apport d'un revenu supplémentaire. En conséquence, il s'est creusé un écart plus prononcé entre les familles, selon qu'elles pouvaient compter sur deux revenus, sur un seul revenu (celui de l'homme, le plus souvent) ou sur aucun revenu. Ainsi, les familles monoparentales ont-elles vu leur situation relative se détériorer encore plus: non seulement ne pouvaient-elles pas compter sur l'apport d'un second revenu, mais encore ont-elles en majorité comme chef une femme, dont le revenu moyen est moindre que celui de l'homme. C'est ce qui explique que les écarts

et les inégalités de revenu entre les types de familles aient augmenté ces dernières années, plus rapidement que les inégalités entre les individus.

Le mode de vie urbain exerce aussi un attrait majeur, principalement sur les jeunes diplômés et en particulier, sur les jeunes femmes qui trouvent plus difficilement de l'emploi dans les régions périphériques. Certaines études indiquent que les difficultés de trouver un emploi en région n'expliquent pas à elles seules la mobilité des jeunes et leur départ des régions éloignées. Forcés de s'exiler ou de quitter leur milieu pour poursuivre des études supérieures, les jeunes les plus scolarisés sont aussi davantage attirés par le mode de vie urbain qu'ils retrouvent à Montréal ou à Québec ou encore dans les métropoles régionales.

V

Mutation des valeurs

Identifiées comme étant nouvelles il y a deux ou trois décennies, certaines valeurs apparaissent maintenant bien établies: recherche de l'épanouissement personnel, autonomie, accent sur le plaisir immédiat, expérimentation, préoccupation pour la qualité de la vie. Les valeurs dominantes ont trouvé ou bâti leur cohérence autour d'une référence privilégiée à l'individu plutôt qu'au groupe ou à la tradition. Il s'agit là d'un changement majeur qui affecte l'ensemble de la culture contemporaine.

5.1 Les valeurs sont-elles relatives?

L'avènement du pluralisme dans notre sociétés, de même que dans toutes les sociétés développées, a soulevé une question nouvelle qui a été abordée récemment en sciences sociales autant qu'en philosophie : les valeurs ne sont-elles pas relatives? Ne sont-elles pas équivalentes ? N'est-il pas injustifié de vouloir réprimer ce qui semble contraire à nos valeurs occidentales, au nom du droit au respect des différences? Cette question a été au centre des débats parfois houleux autour du foulard islamique ou du port du kirpan dans les écoles québécoises. La question a même été débattue devant les tribunaux.

Raymond Boudon (1999) a sans doute apporté la réponse la plus articulée et la plus satisfaisante de notre point de vue à cette question complexe. Il avance qu'il n'est pas possible de trouver un fondement objectif en soi aux valeurs. Celles-ci doivent être plutôt jugées sur la base des bonnes raisons que l'on a de valoriser telle ou telle chose. Nous vivons maintenant dans une culture qui juge très négativement la violence physique envers les personnes et qui ne la tolère pas (tolérance zéro). Dans ce contexte, tous s'entendent pour dénoncer le port des armes dans les cours d'école, par exemple, ou ailleurs dans l'espace public. L'individu n'a plus les mêmes raisons qu'autrefois (dans le Far West au XIXe siècle, par exemple) de porter des armes sur lui pour se défendre en cas d'agression. L'État de droit est là pour le protéger en cas d'agression selon des normes claires et reconnues. Les raisons de juger le port des armes sont donc différentes parce que la situation est différente.

/ ... /

5.2 Importance accrue des valeurs matérialistes

Les valeurs matérialistes ont accru leur importance dans l'ensemble de la société et la culture est davantage axée sur la consommation marchande. La vie quotidienne des individus et des ménages est maintenant profondément marquée par la consommation élargie d'objets de toute sorte, de biens et de services marchands. Cette consommation est recherchée et valorisée non seulement comme instrument de distinction, pour affirmer sa place devant les autres (encore que cet aspect soit présent lui aussi), mais elle est une façon de vivre son quotidien et d'assurer son bien-être.

Cette importance marquée des valeurs matérialistes se retrouve dans tous les groupes d'âge. Les personnes âgées ne répugnent plus à dépenser de l'argent pour leur bien-être immédiat, notamment pour les voyages et les loisirs, et la jouissance immédiate de la vie a en quelque sorte pris la place de la frugalité d'antan et des valeurs associées à la prévoyance. L'épargne sert aussi à profiter de la vie. La hausse marquée du niveau de vie dans ce groupe d'âge et l'existence de mesures assurant la sécurité du revenu sont sans conteste liées à ce changement dans le système de valeurs des personnes âgées.

On observe la même tendance chez les jeunes. Contrairement à leurs aînés qui ont vécu leur jeunesse durant les années 1960, les jeunes d'aujourd'hui ne contestent plus les valeurs matérialistes de la société de consommation. Ils vivent au contraire leur jeunesse en consommant largement biens et services, dont plusieurs leur sont même offerts spécifiquement. Les jeunes d'aujourd'hui ont été élevés et socialisés dans et par la société de consommation et ils en partagent les valeurs. L'extension rapide et considérable du travail salarié chez les étudiants inscrits au Collège et à l'Université ne s'explique pas seulement par la nécessité de subvenir aux besoins de base de la vie quotidienne; elle est aussi liée au désir des jeunes de consommer et de satisfaire des besoins auxquels ils ont été socialisés: auto, équipements électroniques, sports, voyages, sorties.

Le rejet ou la contestation de la société de consommation marchande, typiques des années 1960, ont été remplacés par sa critique: on est plus exigeant, les attentes sont plus élevées et diversifiées, allant aussi jusqu'à la

promotion parallèle de la consommation et de la protection de l'environnement qui ne sont pas perçues comme antinomiques. On critique le gaspillage du papier, du plastique ou du verre non pas en remettant en cause leur consommation, mais plutôt en faisant la promotion de leur recyclage. On critiquera les industries polluantes, non pas en exigeant leur fermeture et en faisant la promotion d'un retour à la nature et à la consommation non marchande des hippies des années 1960, mais en exigeant des investissements pour assurer simultanément le maintien de la production et la protection de l'environnement.

Les Québécois valorisent maintenant beaucoup les affaires et les questions économiques, après s'en être désintéressés pendant longtemps. Il faudrait se garder cependant de croire qu'ils sont devenus des forcenés de la réussite individuelle à tout prix ou de la recherche du toujours plus sur le plan économique. Au contraire, ils valorisent la sécurité, la stabilité économique et le bien-être matériel, disons, plutôt que la prospérité et la réussite qui les amèneraient à se démarquer nettement des autres. L'image des Québécois tournés résolument vers les affaires, entrepreneurs agressifs et qui réussissent, caractérise sans doute une certaine classe d'hommes et de femmes d'affaires, mais elle ne peut s'appliquer à toute la population. Il y aurait donc lieu de revoir les clichés que l'on véhicule souvent sur les nouvelles valeurs économiques et la recherche du profit. Les Québécois recherchent leur bien-être, soit, mais non pas nécessairement en devançant le voisin de façon systématique ni en acquérant le maximum. Si cela est juste, ils seraient plus matérialistes que capitalistes.

/ ... /

Si les Québécois délaissent les valeurs proprement spirituelles, ils accordent par ailleurs beaucoup d'importance aux valeurs personnalistes: l'amour et l'épanouissement personnel notamment. Cet investissement élevé et marqué dans l'amour fait en sorte que, en cas d'échec, la relation amoureuse sera considérée comme l'un des problèmes les plus importants de la vie quotidienne, loin devant les autres problèmes sociaux ou personnels.

5.3 L'égalité, valeur importante dans la culture québécoise

La valorisation de l'égalité entre les individus est un trait typique de la culture québécoise, sans doute parce qu'il n'y a pas eu ici d'aristocratie ni de grande bourgeoisie, jusqu'à récemment du moins. On la trouve à la base de l'organisation du système scolaire, de la maternelle à l'université, ainsi que du système de santé.

/ ... /

Valorisation de l'égalité ne signifie pas -- rappelons-le -- atteinte de l'égalité réelle. Ce qui est visé ici est plutôt l'identification d'une valeur importante qui sous-tend l'action d'individus, de groupes et d'institutions dans la société québécoise.

5.4 Les aspects qui sont valorisés dans le travail sont en train de changer

Le travail salarié est encore fortement valorisé, comme le révèlent plusieurs enquêtes. Les recherches de Madeleine Gauthier ont montré que

les jeunes se définissent d'abord et avant tout par le travail, qui demeure la référence obligée pour affirmer leur identité personnelle. Le travail est aussi considéré par un nombre élevé de femmes comme condition de leur autonomie. Mais les aspects qui sont maintenant valorisés changent. Lorsqu'on les interroge sur ce qu'elles jugent important dans le travail, les personnes en emploi répondent le plus souvent: qu'il soit intéressant. L'insistance sur cet aspect revient comme un leitmotiv dans les études et il est dominant dans le discours des jeunes. On valorise aussi de plus en plus la qualité de la vie et les relations humaines dans les entreprises.

L'un des aspects nouveaux du travail maintenant le plus apprécié est probablement la possibilité de concilier ce dernier et la poursuite d'autres activités personnelles liées à la vie familiale ou aux loisirs. La relation entre travail et vie privée devient plus importante Contrairement à ce qui se passait il y a vingt ou trente ans, le travail n'occupe plus toute la place dans la vie d'une importante proportion de personnes en âge d'être actives. La présence accrue des femmes sur le marché du travail a aussi beaucoup contribué à redéfinir la relation entre travail et vie privée. De plus en plus de travailleurs valorisent les mesures ou les conditions qui permettent d'aménager une meilleure relation entre l'activité professionnelle et la vie hors travail: horaires variables, travail à temps partiel volontaire, congé parental ou congés sans solde.

Ceci dit, il existe une distance entre les exigences des employeurs et des sociétés d'un côté et les attentes d'une part importante des travailleurs et employés de l'autre, notamment chez les plus jeunes. Les employeurs ont

des exigences de productivité accrue qui sont fréquemment incompatibles avec les aspirations de leurs employés.

5.5 Individualisation et montée de l'individualisme

La montée de l'individualisme est manifeste dans les discours, les représentations sociales, les systèmes de valeurs des personnes, mais aussi dans leur vie quotidienne et leurs pratiques. Les institutions donnent à l'individu un statut de plus en plus important.

On est devenu plus sensible à la violence faite aux femmes et aux enfants dans la sphère privée de la famille et des couples. L'État et d'autres institutions interviennent maintenant pour tenter d'y remédier au nom des droits des individus.

Plus globalement, l'adoption des deux chartes des droits de la personne a marqué un tournant important dans l'histoire des institutions et dans la culture politique au Québec et au Canada. Mais il ne faut pas voir dans ces deux chartes la source ou la cause de la montée de l'individualisme et de sa valorisation ; les chartes des droits individuels sont en quelque sorte la consécration sur le plan juridique d'un état de fait sociologique qu'elles viennent par ailleurs renforcer.

/ ... /

Fin de l'étude